

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10/10/2019

### Présents

R. CHESNEAU - C. MOREAU – C. PAIN – L. RUELLE – E. POUDELET – N. GUENAULT – J. AUBUSSON – F. ROBBE – A. MEULOT

### Absents excuses

C. GOULESQUE pouvoir à F. ROBBE  
A. FLORENCE pouvoir à C. MOREAU  
G. PANTIN pouvoir à J. AUBUSSON  
J. PELICOT pouvoir à A. MEULOT

### Absents

S. ROUMEAS – L. TRAVERS

Approbation à l'unanimité du conseil précédent.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour qui est traité en premier, il s'agit de l'examen du devis de réfection du vitrail de l'église.

### RAJOUT A L'ORDRE DU JOUR

#### • **Projet de restauration des vitraux de l'Eglise de Saint Antoine du Rocher - demande de subvention**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que Monsieur POUDELET Éric en tant que conseiller municipal et membre de l'association des Amis du Patrimoine soumet une demande de restauration des vitraux de l'Eglise de Saint Antoine du Rocher qui a fait l'objet d'une estimation établie par la société DEBITUS et qui s'élève environ à 7000 € hors taxe.

C. PAIN dit qu'il faut demander des subventions pour cette dépense. M. POUDELET rappelle que la DRAC avait proposé d'en prendre 50% à sa charge et se renseigne dès demain auprès de celle-ci.

Il faudra demander également subvention à la fondation du patrimoine. Il est demandé au conseil d'autoriser M. le Maire à demander ces subventions et de signer tous les documents s'y rapportant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité a décidé d'approuver le projet de restauration des vitraux de l'Eglise de Saint Antoine du Rocher dont l'estimation établie par la société DEBITUS est annexée à la présente délibération;

et d'autoriser le Maire à effectuer une demande de subvention auprès de la Direction régionale des affaires culturelles et de la fondation du patrimoine.

### I.URBANISME

#### • **DPU**

Pas de droit de préemption exercé par la commune sur la vente de :

- 1 terrain au clos des bonshommes
- 1 maison impasse du saulay
- 1 maison aux baratteries
- 1 terrain à la croix aux renards
- 1 maison rue du carroi
- 1 terrain jouxtant le clos des bonshommes
- 1 maison route des bonshommes

- **Avis Enquête publique concernant le projet d'installation de transit, regroupement ou tri de déchets dangereux sur la commune de la Membrolle sur Choisille**

Monsieur le Maire expose que la société DG DESAMANTAGE a déposé en Préfecture une demande d'autorisation pour créer une installation de transit, regroupement ou tri de déchets dangereux (déchets amiantés) située ZI, route de Laval à la Membrolle sur Choisille.

La demande d'autorisation est soumise à une enquête publique du 7 octobre 2019 au 8 novembre 2019.

Le périmètre de l'enquête est étendu à un rayon d'affichage de 3 km englobant les communes de Fondettes, Saint Roch, Charentilly, Mettray et Saint Antoine du Rocher.

Le dossier et le registre d'enquête sont disponibles à la mairie de la Membrolle sur Choisille. Un commissaire enquêteur a été désigné et siègera à la mairie de la Membrolle sur Choisille.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à formuler un avis sur ce projet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable à la demande d'autorisation déposée par la société DS DESAMANTAGE concernant le projet d'installation de transit, regroupement ou tri de déchets dangereux (déchets amiantés) sur la commune de la Membrolle sur Choisille.

## **II.INTERCOMMUNALITE**

- **Retrait de la délibération 2019-051. Transfert de l'exercice de la compétence IRVE au SIEIL**

Il convient de retirer cette délibération qui est en fait, une compétence communautaire.

Le conseil vote à l'unanimité.

- **Mise en réseau de la bibliothèque de SAR avec les autres bibliothèques de la communauté de communes.**

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de lui permettre d'entamer la démarche permettant les prêts entre bibliothèques et la possibilité pour les lecteurs d'une commune de commander des ouvrages présents dans une autre bibliothèque.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à entamer la démarche de mise en réseau intercommunal de la bibliothèque de Saint Antoine du Rocher.

## **III.DIVERS**

### **A. MEULOT**

Rappelle que les vœux de Saint Antoine du Rocher auront lieu le 11 janvier 2020 à 10h30 au restaurant scolaire.

Fait la lecture d'une lettre émanant du comité régional pour le fleurissement qui nous confirme notre deuxième fleur et qui nous attribue le premier prix régional de la valorisation du patrimoine culturel de la commune. Applaudissements de l'ensemble des conseillers ;

Informe que le rapport annuel 2018 de la communauté de communes Gâtine Choisilles Pays Racan sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets est paru. Il sera mis à disposition du public en mairie et en ligne sur le site.

Informe qu'une lettre de M. GACHET précisant les modalités de raccordement de la fibre sera mise également sur le site ainsi que les explications sur les subventions éventuelles pour les raccordements de la société VAL DE LOIRE FIBRE.

Rappelle que la cérémonie du 11 novembre 2019 débutera à la mairie à 10h30.

Informe qu'une lettre de la CGT a été reçue en mairie et transmise aux élus.

### **N. GUENAULT**

Va assister au prochain comité syndical du SIEIL le 14 octobre 2019 à 14H30 à l'espace MALRAUX.

Fait lecture d'une note synthétique de 2019 du SIEIL qui nous apprend que nous avons un nouveau prestataire d'électricité en la société XELAN.

#### **E. POUDELET**

A assisté à une réunion de l'ANVAL le 09 octobre 2019 où a eu lieu le vote du programme d'action pour 2020-2025.

Informe qu'un débat sur l'entretien des rives à la charge des communes sera lancé pour décider si cet entretien sera à la charge de l'ANVAL ou des communes.

Remercie Monsieur le Maire d'avoir fait enlever les panneaux devant les croix.

#### **C. PAIN**

Informe que Monsieur et Madame TERRIEN sont vendeurs d'une parcelle de 385 m2 jouxtant le parc BARILLET DESCHAMPS. Une estimation sera demandée aux Domaines.

Informe que le festival « Femmes en campagne » sera organisé à Saint Antoine du Rocher du 28 février au 08 mars 2019.

#### **R. CHESNEAU**

Informe que le sol de la salle sportive est fait, quelques finitions sont à effectuer par certaines entreprises.

Demande à ce que les extérieurs soient faits avant de faire le nettoyage complet.

Le raccordement gaz est réalisé.

La salle devrait ouvrir fin Octobre début Novembre.

#### **F. ROBBE**

Informe qu'un recensement des tombes à relever a été effectué sur la moitié du vieux cimetière et qu'il faut prévoir au budget 2020 la seconde partie. Le bâtiment qui servait de rangement de matériel du cimetière sera transformé en ossuaire et réaménagé dans ce sens. Le caveau provisoire sera remis en état.

#### **C. MOREAU**

A assisté à une réunion culture à la Communauté de communes.

Informe que les 10 ans de la salle des 4 vents seront fêtés le 24 janvier 2020 et que 23 spectacles sont planifiés pour 2020.

A compter de 2020 les enfants paieront 5€ la place de spectacle à partir de l'âge de 3 ans.

Informe que la commune a la possibilité de faire une soirée « cinéma de plein air » et qu'il faut prévoir, en cas de pluie, une salle de repli.

Rappelle qu'un concert est organisé au bar de la chapelle le vendredi 11 octobre à 19h30

Rappelle la fête de la pomme le 12 octobre de 10h à 17 h.

Informe qu'une réunion de préparation Téléthon a eu lieu le 09 octobre 2019 et qu'il a été relancé l'idée d'un fil rouge mairie.

Souhaite mettre un panneau indiquant l'épicerie au coin de la boulangerie sous le panneau randonnée vélo existant.

Fin de conseil 22 h 30

Prochain conseil le 13/11/2019 à 20h 30